

APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE D'ARCHITECTE ET CONTEUR | ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE | PAYS DU NEUBOURG 2019
LE FORUM - MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE



Depuis 3 ans, le Forum - Maison de l'architecture de Normandie coordonne des résidences d'architecte sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Imaginée sur le modèle des résidences d'artistes, la résidence d'architecte est un dispositif de médiation culturelle innovant destiné à ouvrir le regard du plus grand nombre sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie, ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

RÉSIDENTENCE D'ARCHITECTE ET CONTEUR AU CŒUR DU PAYS DU NEUBOURG | 2019

PROJET

Le projet de résidence d'architecte porté par le Forum - Maison de l'architecture de Normandie et la communauté de communes du Pays du Neubourg, repose sur la pleine disponibilité pendant 6 semaines (réparties entre janvier et juin 2019), d'un binôme composé d'un architecte mandataire et d'un professionnel aguerri à la pratique du conte (conteur, comédien, poète, écrivain, etc.).

Pensée comme une façon novatrice de sensibiliser à l'architecture, la résidence d'architecte a pour vocation de créer les conditions originales d'une rencontre entre des professionnels investis dans l'aménagement des territoires et de jeunes habitants issus de plusieurs établissements scolaires du territoire. Elle s'inscrit dans une **démarche à la fois pédagogique et culturelle** et repose sur le lien fort entre l'équipe résidente et les classes participantes.

Elle a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard de jeunes habitants sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des villes et des territoires, de susciter des questionnements et le débat sur la production architecturale, les usages, les modes de vie, ainsi que les liens entre habitat et l'environnement local.

Par ailleurs, il est à préciser que la résidence d'architecte n'a pas vocation à aboutir à un travail de conception d'un projet architectural ou urbain. Elle est cependant associée à un temps de réflexion et d'expérimentation.

TERRITOIRE

Située au cœur du département de l'Eure, la communauté de communes du Pays du Neubourg a été créée par arrêté préfectoral le 15 juin 2000.

Composée de 36 communes, elle regroupe 18.838 habitants et s'étend sur un territoire de 250 km², aux multiples visages, entre son plateau et les deux vallées qui l'entourent : celle du Bec et de l'Iton.

Sa richesse vient de ses cultures. Les cultures agricoles, notamment celle du lin, dont la qualité est reconnue internationalement. Mais également la culture patrimoniale et touristique grâce aux nombreux sites, châteaux, moulins, églises, etc. présents sur le territoire.

Ces éléments ont valu au territoire d'obtenir en 2007 le label « terre de culture » en tant que pôle d'excellence rurale. La communauté de communes ambitionne d'allier cette ruralité à la modernité, en initiant toujours de nouveaux projets pour dynamiser le territoire.



Agitations architecturales en Risle | juin 2017
Laure Marait, architecte - urbaniste et Corène Caubel, paysagiste - plasticienne en résidence sur la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle (Eure).

DÉROULEMENT

La résidence d'architecte dure six semaines, réparties sur quatre périodes.

- 1 semaine d'immersion (découverte du territoire et premiers contacts)
Avant d'intervenir dans les classes, le binôme réalise une analyse architecturale, urbaine et paysagère du territoire qu'il enrichit en rencontrant les habitants, les acteurs et les partenaires locaux. Cette première lecture du territoire permet d'en révéler les particularités, ainsi que les pratiques et les usages qui y sont liés.
- 2 x 2 semaines (lecture du territoire, ateliers)
Forts d'une première expérience du territoire, les résidents, en s'appuyant sur des dynamiques locales, associent les élèves à leur démarche exploratoire pour leur permettre de découvrir toutes les richesses de leur territoire. Ils les associent également à la réalisation de leurs productions et à la préparation de la restitution finale. Pour rendre compte de ce travail, un blog dédié à la résidence est à mettre en place, ainsi que tous supports de communication jugés nécessaires à la visibilité du projet.
- 1 semaine (conception et réalisation des supports de restitution, ateliers, restitution)
Un temps fort de restitution et de valorisation de la démarche est organisé. Il constitue une occasion unique de rendre compte du projet à l'ensemble des habitants du territoire et de valoriser le travail effectué avec les élèves. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des productions afin de permettre aux publics et acteurs du territoire de se les approprier.

CONTENU

La résidence d'architecte et conteur s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire.

Il est attendu que l'équipe résidente organise son action entre temps de travail propre au binôme (recherches, enquêtes, collectes, etc.) et temps d'intervention en classe et ailleurs. Pendant ces temps distincts, mais complémentaires, les résidents mènent une réflexion sur le territoire, ses points remarquables et ses potentiels.

Les temps de sensibilisation, de rencontre, de médiation et de pratique à destination des scolaires et des habitants engendrent des formes d'intervention innovantes, en s'appuyant sur des passerelles entre architecture et conte. Ces temps de partage peuvent également mobiliser toutes sortes d'intervenants dans une dynamique du lien entre éducation formelle et éducation informelle.

Des temps forts imaginés par l'équipe résidente en lien avec le Forum - Maison de l'architecture de Normandie, la communauté de communes du Pays du Neubourg et les établissements scolaires, visent à organiser la visibilité de la résidence auprès de tous les habitants du territoire. Ces rendez-vous singuliers et conviviaux jalonnent l'ensemble des périodes d'intervention et connaissent leur point d'orgue à l'occasion de la restitution globale du projet.

Pour valoriser la résidence et les actions menées, une production retraçant l'expérience vécue doit être réalisée (en plus du blog).



Notes pour un film sur dalle | juin 2016
Sandrine Iratçabal, architecte - historienne de l'art et
Emmanuel Marre, scénariste - cinéaste en résidence sur la
commune de Val-de-Reuil (Eure).

OBJECTIFS

La résidence d'architecte au cœur du Pays du Neubourg a pour objectifs de :

- collecter et transmettre à un public scolaire des connaissances sur les problématiques urbaines, rurales et architecturales relatives au territoire,
- permettre aux habitants de mieux appréhender leur cadre de vie, son patrimoine, ses enjeux, grâce à l'implication des « résidents »,
- développer un esprit critique et/ou permettre l'appropriation, en donnant des clés de lecture,
- susciter la rencontre entre les habitants et les architectes résidents,
- contribuer au développement culturel et artistique des territoires,

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

Publics scolaires du territoire :

- 10 classes d'écoles élémentaires à partir du CE2
- 1 classe de collège
- 1 classe de 3^{ème} du lycée agricole du Neubourg

Grand public :

- habitants
- élus
- résidents EHPAD
- etc.

PARTENAIRES

La résidence d'architecte est coordonnée par le Forum - Maison de l'architecture de Normandie avec le soutien de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, de la Région Normandie et de la communauté de communes du Pays du Neubourg.

Sont également associés à cette résidence : l'Éducation nationale, la ville du Neubourg, ainsi que le collège Pierre Corneille et le lycée agricole du Neubourg.



MOYENS MIS EN ŒUVRE

Une convention de résidence spécifiant les engagements respectifs de l'architecte mandataire, du Forum et de la communauté de communes est signée au début de la résidence.

La communauté de communes du Pays du Neubourg met à disposition du binôme en résidence un espace de travail équipé (internet, imprimante, etc.), un lieu de restauration pour les repas du midi, ainsi qu'un lieu d'hébergement pour toute la durée de la résidence.

Pour mener à bien son travail de résidence, l'architecte mandataire et son binôme bénéficieront d' :

- une indemnité de résidence d'un montant de 10.000€ TTC, versée sur facture ou note d'honoraires (cette somme est versée à l'architecte mandataire, pour l'ensemble du binôme),
- une indemnité de déplacement, versée sur justificatifs d'un montant maximum de 1.000€ TTC,
- un budget de production d'un montant limité à 2.000€ alloué uniquement sur justificatifs, avec l'accord préalable du Forum, pour la conception et la réalisation des outils et supports de restitution dans le cadre exclusif de la résidence.

Nota bene : le binôme retenu devra être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel.

SUIVI

Durant toute la résidence, les travaux seront suivis par l'équipe du Forum - MaN, de la DRAC de Normandie et de la communauté des communes du Pays du Neubourg.

Pendant la résidence, l'équipe mettra en œuvre une dynamique d'échange et de découverte par des outils de restitution des travaux : publications, photos, vidéos, blog, panneaux ou autres.

Des temps d'échange et de suivi seront organisés à chaque étape du projet à l'occasion desquels « les résidents » feront état de l'avancement et de la méthodologie du projet. La résidence sera jalonnée de temps forts.

Tout au long de l'année, la Maison de l'architecture partage et valorise cette expérience.

ÉVALUATION

Les partenaires procéderont à l'évaluation de la résidence en prenant en compte la satisfaction des élèves et des enseignants, ainsi que la qualité des outils de restitution.

LES RÉSIDENCES PASSÉES

2016

- **Le Trait (76) - *Sur le trait***
Alice Leloup, architecte
et Léo Pouliquen, paysagiste
<https://surletrait.wordpress.com/>
- **Val-de-Reuil (27) - *Notes pour un fim sur dalle***
Sandrine Iratçabal, architecte
et Emmanuel Marre, cinéaste
valdereuil2016.wix.com/residence

2017

- **Duclair (76) - *L'Austreberthe***
Jean-François Brecq, architecte
et Jessica Neicun, sociologue
<https://duclair.wixsite.com/architecture>
- **Pont-Audemer (27) - *Agitations architecturales en Risle***
Laure Marait, architecte
et Corène Caubel, paysagiste
<https://agitations-architecturales-risle.tumblr.com/>

2018

- **Grand-Quevilly (76) - *Un endroit où ?***
Karen Darand, architecte,
Camille Hamard, architecte
et Chloé Wizla, plasticienne
<https://collectifgraphites.wixsite.com/un-endroit-ou>
- **Pont-de-l'Arche (76) - *Le fort fantôme***
Laure Dezeuze, architecte,
et Julie Pradier, photographe
<https://projetfortfantome.tumblr.com/>



Sur le trait | juin 2016
Alice Leloup, architecte et Léo Pouliquen, paysagiste en résidence sur la commune du Trait (Seine-Maritime).

MODALITÉS DE CANDIDATURE

QUI PEUT CANDIDATER ?

La résidence est ouverte à un binôme de deux professionnels disposant d'une identité sociale permettant leur rémunération sous forme d'honoraires. Le binôme doit être composé d'un architecte mandataire et d'un artiste aguerri à la technique du conte (conteur, comédien, poète, écrivain, etc.).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- une note d'intention de l'architecte présentant sa motivation, son intérêt pour la résidence d'architecte, la complémentarité de l'équipe et de son intérêt,
- une présentation du projet d'immersion envisagé, sa méthodologie et sa structuration
- le CV des intervenants, ainsi que la copie du diplôme pour les architectes non-inscrits à l'Ordre des Architectes ou le justificatif d'inscription à l'ordre pour ceux qui le sont,
- un dossier de références présentant les projets, réalisations de chaque membre de l'équipe précisant le rôle du ou des membres de l'équipe,
- la fiche de candidature complétée, datée et signée.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury sera sensible à.u.x :

- la pertinence du projet en adéquation avec le territoire et le public cible, ainsi qu'à la qualité des contenus pédagogiques,
- la structuration des interventions envisagées : progressivité, diversité, cohérence et au lien entre architecture et conte (fil rouge de la résidence),
- modalités de mise en œuvre du projet : principes d'actions énoncés pour développer la créativité des élèves, recours à des formes diversifiées, rayonnement du projet sur l'ensemble des établissements et au-delà, forme de la production envisagée pour valoriser et conserver la trace du projet,
- l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques urbaines et rurales, ainsi qu'au caractère novateur du projet,
- la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à la qualité des références.

Les candidats présélectionnés seront prévenus par mél puis invités à présenter leur projet devant **un jury** composé de représentants de la DRAC, de la CDC du Pays du Neubourg, du Forum - MaN et de professionnels extérieurs. L'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par mél à l'issue des résultats du jury.

Le dossier est à envoyer au plus tard le **vendredi 16 novembre 2018** :

- **par courrier postal en version papier** :
Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
Résidence d'architecte Pays du Neubourg 2019
48, rue Victor Hugo
76000 Rouen
- **doublé d'un envoi électronique à** :
contact@man-leforum.fr

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. **Aucun dossier (tout ou partie) ne sera restitué.**

CALENDRIER

SEPTEMBRE 2018

- lundi 10 septembre
lancement appel à candidature

NOVEMBRE 2018

- vendredi 16 novembre
clôture appel à candidature
- à partir du lundi 19 novembre
étude des candidatures et
pré-sélection sur dossier

DÉCEMBRE 2018

- mercredi 5 décembre (après-midi)
entretiens et choix de l'équipe (à la cdc
du Pays du Neubourg, présence de tous
les membres de l'équipe requise)

JANVIER 2019

- du lundi 21 au dimanche 27 janvier
période 1 - semaine d'immersion

MARS 2019

- du lundi 4 au dimanche 17 mars
période 2 - semaines d'intervention

MAI 2019

- du lundi 13 au dimanche 26 mai
période 3 - semaines d'intervention

JUIN 2019

- du lundi 17 au dimanche 22 juin
période 4 - semaine de restitution

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
Margot Palenzuela, chargée de médiation culturelle
48 rue Victor Hugo, 76000 Rouen
02 35 03 40 31 | 07 60 68 33 28



Le fort fantôme | avril 2018
Laure Dezeuze, architecte et Julie Pradier, photographe en
résidence sur la commune de Pont-de-l'Arche (Eure).



Un endroit où ? | mars 2018
Karen Darand, architecte, Camille Hamard, architecte
et Chloé Wizla, artiste plasticienne en résidence sur la
commune de Grand-Quevilly (Seine-Maritime).

FICHE DE CANDIDATURE

RÉSIDENCE D'ARCHITECTE ET CONTEUR | PAYS DU NEUBOURG 2019

PRÉSENTATION DE L'ARCHITECTE - OU DIPLÔMÉ EN ARCHITECTURE - MANDATAIRE

Prénom :Nom :

Adresse complète :

Mél:Tél :

Site internet :

Profession :

École :

ACCOMPAGNÉ DE

Prénom :Nom :

Adresse complète :

Mél:Tél :

Site internet :

Profession :

École :

Je soussigné(e).....(prénom et nom du mandataire), architecte ou diplômé(e) en architecture*, m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le.....

Signature

* rayez la mention inutile